

Convention. Le Pôle emploi et la Sauvegarde collaborent

La Sauvegarde 56 et le Pôle emploi ont signé, jeudi matin, une convention de collaboration, à l'antenne du Pôle emploi Lanester-Centre.

L'association Sauvegarde 56 et le Pôle emploi souhaitent développer leur collaboration et ont formalisé leurs engagements réciproques. Ceux-ci concernent, notamment, la mise à disposition de services du Pôle emploi, dans le cadre des recrutements de l'association, l'échange d'informations et l'anticipation des évolutions du secteur de l'action sociale.

La Sauvegarde 56 initie, gère et anime des établissements et services en direction des personnes



Représentants du Pôle emploi et de la Sauvegarde ont signé la convention de partenariat.

enfants, adultes et familles en difficulté, en situation de risque d'exclusion. Les 350 salariés de l'association départementale accueillent ou accompagnent plus de 7.000 personnes chaque année dans le Morbihan.

Renforcer l'intégration

« L'objectif de cette convention est d'améliorer l'anticipation des besoins en ressources humaines de la Sauvegarde 56 en développant des relations de proximité, de favoriser l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi et de renforcer les dispositifs d'intégration et de professionnalisation », souligne Christine Penhouët, la directrice du Pôle emploi Lanester-Centre.